



Le 17/07/2023

Chère Madame, Cher Monsieur

Le Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique (SMIREC) a adopté dans son programme annuel d'investissements, la création d'un réseau de chauffage urbain sur les villes de Villetaneuse et Pierrefitte-sur-Seine.

Ce projet d'extension, subventionné en partie par l'ADEME et la Région, d'un linéaire total de 2700 mètres raccordera notamment plusieurs équipements publics, et concernera d'Ouest en Est les rues suivantes :

- Rue Pablo Neruda
- L'Avenue de la Division Leclerc
- Rue Raymond Brosse
- Rue Jean Allemane
- Rue des Rouge-Monts
- Chemin des Joncherolles
- Avenue Lénine
- Rue du 8 Mai 1945

Ces travaux, qui seront réalisés sur deux fronts parallèles, débuteront au niveau de la rue Pablo Neruda et de l'Avenue Lénine à partir du 04 Septembre 2023 pour une durée prévisionnelle de 8 mois jusqu'au mois de Mai 2024.

Suivant les procédures réglementées des marchés publics, l'entreprise HP BTP (665 rue des Vœux Saint Georges, 94 290 Villeneuve le Roi) est attributaire du marché de travaux de réalisation du réseau de chaleur. L'entreprise HP BTP, en tant que mandataire, se tient à votre disposition au 01 49 61 33 00 pour tout complément d'information concernant le déroulement de ces futurs travaux.

Un médiateur sera présent sur site dès le 28 Août 2023 du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 afin de répondre à vos questions éventuelles.

Les accès aux résidences et les accès piétons seront maintenus pendant toute la durée des travaux. Cependant, des places de stationnement pourront être condamnées à l'avancement du chantier. Des courriers présentant les éventuelles déviations vous seront boîtés à l'avancement des travaux, 3 semaines avant leur mise en place.

Les aménagements de circulation seront établis en concertation avec les services de voirie de votre commune, et conçus dans un souci de limiter la gêne occasionnée aux usagers.

Je vous remercie de votre compréhension pour ces désagréments passagers. Soyez assuré(e)s que tout sera mis en œuvre pour que les chantiers du service public de chauffage perturbent le moins possible votre quotidien. Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.